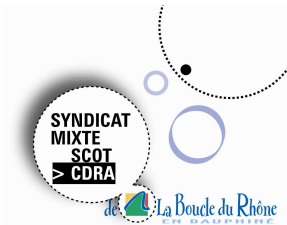




**ECONOMIES D'ENERGIE
FAISONS VITE
ÇA CHAUFFE**



bois énergie

Maison de Madame Bouvier-Garzon aux Avenières (38)



Du point de vue environnemental, le bois énergie contribue à réduire les émissions de gaz à effet de serre. Contrairement à l'utilisation des énergies fossiles, il ne crée pas de déséquilibre quant au cycle du CO2. La très bonne maîtrise de la combustion ainsi que le très haut rendement des chaudières automatiques (au-delà de 80 %) en font une énergie propre.

Économiquement, le granulé de bois garantit une meilleure stabilité des coûts du combustible. Il est généralement fabriqué sur la Région à partir de déchets de l'industrie du bois et livré par camion souffleur. Le prix du kilowattheure utile bois, toujours moins élevé que celui du fioul, ne subit pas de plein fouet les aléas géopolitiques auxquels sont soumis les énergies fossiles.

La haute performance des chaudières et de leur régulation, leur automatisme et l'autonomie qu'elles confèrent sur la saison de chauffe ne changent en rien les habitudes prises avec les énergies fossiles : la chaleur se contrôle depuis l'unique bouton du thermostat d'ambiance (parfois même avec une télécommande).

Par ailleurs, la Région Rhône-Alpes et l'État, conscients des enjeux économiques et environnementaux, ont mis en place des dispositifs (subventions et crédit d'impôt) pour aider à l'investissement dans les chaudières automatiques au granulé et en faciliter ainsi l'acquisition.



Rhône-Alpes Région

Avec la participation des communes de :
- Chavanoz
- Janneyrias
- Pont de Chéruy

Le Bâtiment

La maison d'une surface habitable de 150 m² sur 2 niveaux, type Dauphinoise, est en **pisé** avec des murs (50 cm) non isolés. Les fenêtres ont été changées pour la plupart avec du **double vitrage performant**, les combles (qui servent de stockage) sont isolés avec **10 cm de laine de verre** dans le plancher, et **20 cm** sous rampant. Le sol en carrelage est sur terre-plein non isolé.

Une véranda au nord permet de profiter d'une pièce supplémentaire en mi-saison et constitue un **espace tampon** en hiver.

Installation et caractéristiques techniques

Modèle de chaudière : Ökofen PELLEMATIC

Puissance : 20 kW

Capacité du silo : 3,6 t

Décendrage automatique : oui, tiroir à vider

Régulation/programmation : par télécommande

Émetteurs : radiateurs en fonte

Consommation : 3,1 t / hiver

Remarque : cette chaudière est en complément d'un système de chauffage solaire thermique (prioritaire)

Approvisionnement

Approvisionnement : Natural Energie - Le Grand Serre (38)

Combustible : granulé de bois

Livraison : par camion souffleur (1 livraison par an)

Réalisation

Installateur : Serpolet-Bidaud à Sainte Anne/Gervonde (38)

Aspects financiers

Investissement total (TTC) : 15 056 €

Subventions

- Région Rhône-Alpes : 2 000 €
- Conseil Général de l'Isère : 1 250 €
- Crédit d'impôt : 1800 €

Total subventions : 5 050 €

Attention - Le montant des aides peut varier. Il est sujet aux modifications des politiques des différentes collectivités territoriales.

Renseignements AGEDEN



Chaudière bois granulé

Le Bois Énergie – granulés

Le choix du granulé de bois comme énergie est en mesure de répondre aux différents objectifs qualitatifs et aux contraintes qui sont fixés lors de la réalisation d'une chaufferie.

Investir dans une chaufferie automatique au bois c'est investir pour l'avenir, en soutenant le développement durable et l'économie de notre territoire tout en construisant notre indépendance énergétique.

Contacts

AGEDEN

Maîtrise de l'énergie Énergies Renouvelables en Isère
Le Trident – Bât A
34 avenue de l'Europe
38100 GRENOBLE
Tél : 04 76 23 53 50
Fax : 04 76 23 53 51

Antenne Nord-Isère à Bourgoin-Jallieu
Centre Commercial de Champfleuri
Tél : 04 74 93 56 73

E-Mail : infoenergie@ageden.org
Site internet : www.ageden.org

